

## TRANSPORTS COLLECTIFS DU GRAND CHALON

### COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES USAGERS – 29 FEVRIER 2016

*(Communiqué destiné à la presse écrite, aux radios et chaînes de télévision locales et nationales)*

Le 4 janvier 2016, le Grand Chalons a imposé à bon nombre d'habitants sa « désorganisation » du réseau de transport urbain. Ce réseau, certes, nécessitait des améliorations, mais dans l'ensemble, satisfaisait les usagers.

De nouvelles modalités ont été mises en place dans la précipitation, sans véritable concertation et information des habitants ; dans certaines communes et quartiers de l'agglomération chalonnaise, ces habitants pâtissent aujourd'hui grandement du nouveau système (abandon des lignes régulières remplacées par un système de Transport à la demande -TAD - très complexe et contraignant, avec horaires imposés, fréquences de passage très réduites, réservations à prévoir au minimum 2 heures à l'avance, serveur vocal abscons, etc.). Les changements d'horaires ne tiennent pas compte des besoins des actifs et des scolaires et présentent des incohérences au niveau des correspondances. Des quartiers sont totalement oubliés. Des personnes âgées ou à mobilité réduite qui s'isolent, des trajets à pied interminables sur un itinéraire qui n'est pas éclairé partout pour rejoindre le nouveau « point de rassemblement » ... les exemples ne manquent pas !

Les usagers mécontents de LUX, SEVREY, SAINT REMY, CHATENOY-LE-ROYAL, SAINT MARCEL ... ont constitué un collectif et réclamé des réunions de concertation, à l'occasion d'une manifestation dans les locaux du Grand Chalons. Des représentants des usagers des différentes communes ont été désignés.

Une première réunion a eu lieu le 26 janvier, au cours de laquelle ces représentants ont fait valoir les nombreux témoignages des habitants quant aux difficultés rencontrées ; ils ont souligné l'inégalité de traitement des usagers du service public au sein de la 1<sup>ère</sup> couronne chalonnaise ; ils ont demandé le retour à des lignes régulières et l'abandon du TAD qu'ils jugent inadapté sur cette zone. En signe de bonne volonté, ils ont fait des propositions d'aménagement des lignes, sans demander à totalement remettre en cause la nouvelle organisation. Ils ont eu le sentiment d'être entendus par Monsieur MERMET, Vice-Président du Grand Chalons en charge des transports et de la mobilité. Ils ont attendu avec beaucoup d'espoir la réunion du 23 février au cours de laquelle le Grand Chalons et la STAC devaient leur faire un retour sur ces propositions.

**Force est de constater, à l'issue de cette seconde réunion, que les quelques assouplissements proposés par Le Grand Chalons sur la ligne du Déclis 25 (SAINT REMY, LUX, SEVREY) et pour les scolaires, sont très loin de satisfaire les usagers et de répondre aux propositions de leurs représentants.**

**Faute de transports publics, les patients de l'hôpital de SEVREY doivent utiliser des transports sanitaires coûteux. Les soignants sont mis à contribution sur leur temps de travail déjà insuffisant, pour les aider à réserver un TAD.**

**Aucune perspective d'amélioration n'a été annoncée pour les quartiers « CRUZILLE », « CORVEE », « CASTORS », « TREFFORT », « TILLET » de CHATENOY-LE-ROYAL.**

... / ...

**Pour SAINT MARCEL, dont la ligne 5 ne dessert plus le centre-ville de Chalon - sans explication -, on continue de mépriser les usagers en les informant que l'arrêt « Verdun » nécessaire à une correspondance efficace et qui figure sur le plan du réseau ... n'est en fait, pour l'instant, pas réalisable !**

L'enquête de fréquentation réalisée en 2014, sur laquelle le Grand Chalon dit s'être appuyé pour étudier le nouveau système, n'a toujours pas été remise aux représentants des usagers qui l'ont pourtant réclamée à plusieurs reprises. Est-on réellement en démocratie ?

Le Grand Chalon n'a pas répondu aux courriers de Monsieur Cédric JOURNEAU, Président de la « Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transport » de Bourgogne.

Monsieur MARTIN, Président du Grand Chalon, ne sait que mettre en avant des querelles politiciennes dont les usagers n'ont que faire ! Ils lui demandent simplement de revoir sa copie.

**Les transports de l'agglomération chalonnaise ne relèvent plus d'un service public accessible à tous et montrent une très forte inégalité territoriale sur la première couronne - d'autres communes ou quartiers sont en effet maintenant très bien desservis ! - .**

Les conséquences désastreuses de cette réforme ont déjà été relayées par le biais de la presse, de la radio et de la télévision régionale. Une lettre ouverte a été adressée aux élus, lors du Conseil communautaire du 11 février. Des pétitions et de nombreuses réclamations ont été transmises aux élus locaux, ainsi qu'aux services du Grand Chalon et de la STAC.

Ainsi, lors d'une réunion du collectif à Lux le 25 février, les usagers ont décidé, devant le mépris affiché par le Grand Chalon à leur égard :

- **de durcir leur mouvement en organisant une grande manifestation à Chalon sur Saône le 11 mars 2016,**
- **de ne plus envoyer leurs représentants à la table de négociation tant que le Grand Chalon ne leur fera pas de véritables propositions d'amélioration.**

\*\*\*\*\*

**Copie de ce communiqué sera transmise à :**

- Monsieur Sébastien MARTIN, Président du Grand Chalon,
- Monsieur Eric MERMET, Vice-Président du Grand Chalon, en charge des transports et de la mobilité,
- Mesdames et Messieurs les Maires des communes de CHATENOY-LE-ROYAL, LUX, SAINT MARCEL, SAINT REMY, SEVREY,
- Monsieur Jehan-Eric WINCKLER, Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône,
- Monsieur Gilbert PAYET, Préfet de Saône et Loire,
- Monsieur Christophe SIRUGUE, Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de Saône et Loire,
- Madame Nathalie Leblanc, Conseillère régionale,
- Monsieur Jérôme DURAIN, Sénateur
- Monsieur Louis NEGRE, Président du GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport),
- Monsieur Cédric JOURNEAU, Président de la FNAUT Bourgogne,
- Madame Noëlle FONTAINE, Déléguée du « Défenseur des Droits » à Chalon-sur-Saône.